

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissescolomban.fr (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°629 du 2 au 8 avril 2023

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE		
Mercredi saint 5 avril Messe chrismale	Cathédrale St Corentin- Quimper	18h30	Mardi 4 avril	18h00	Quimperlé Notre Dame
Jeudi saint 6 avril	Quimperlé Notre Dame	19h00	Semaine Sainte (Voir ci-contre)		
Vendredi saint 7 avril Chemin de Croix	Quimperlé Ste Croix Clohars Baye	15h00			
Vendredi saint 7 avril Office de la Passion	Quimperlé N-Dame Rédéné Névez	19h00	LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION permanence de confession le mardi 4 avril à l'église Notre Dame de l'Assomption après la messe de 18h00, et jusqu'à 20H00 et le samedi 22 avril de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale St Croix (Quimperlé). Il est possible de demander le sacrement de réconciliation après chaque messe dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.		
Samedi 8 avril Veillée Pascale	Quimperlé N-Dame Bannalec Moëlan	20h30			
Dimanche 9 avril Pâques	Quimperlé N-Dame Pont-Aven Querrien	10h30			

Lundi de Pâques 10 avril : assemblée de prière pour le pardon de St Guénolé à Scaër.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) :
lundi à 17h15 ;

Église de Clohars le mardi à 18h00 ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17h30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18h ;

Église de Riec le mercredi à 18h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h15
(avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à
11h00 ;

Église de Tréméven : le dimanche à 17h30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de
9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé :

vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Église de Tréméven le lundi de 10h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h00 à 11h30 ;

Église de Locunolé les mercredis de 20h à 20h30.

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon

CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE

Faire des dons est une tradition dans l'histoire de l'Église, car dès les premiers siècles, il a fallu permettre aux disciples de se consacrer entièrement à l'évangélisation.

Il y a plusieurs manières de donner :

- Lors de la messe, au moment de la quête où c'est symboliquement le fruit de notre travail qui est apporté pour garnir la table de la cène.
- Lors d'une célébration particulière d'un baptême, d'un mariage ou d'obsèques pour participer aux frais de la cérémonie



- Lorsque cela accompagne une prière en allumant un cierge ou en donnant dans un tronc Mais il y a un don qui a une place à part car il n'est pas lié à un évènement particulier : c'est le **denier de l'Eglise**. Ce don manifeste de manière libre et consentie notre appartenance à la communauté catholique. Il témoigne de notre volonté que l'Eglise puisse remplir sa mission et diffuser la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, en lui donnant les ressources nécessaires. Car vous le savez, les seules ressources de notre église ce sont les dons.

Vous avez peut-être reçu dans votre courrier l'appel aux dons, sinon vous trouverez au fonds de l'église les dépliant qui faciliteront votre don. »

Quêtes du vendredi saint 7 avril : La quête impérée du Vendredi Saint soutient la présence chrétienne en Terre Sainte à travers des œuvres éducatives, sociales et paroissiales. « **Soutenons ceux qui y vivent, nous sommes une même Église.** »

Parcours Alpha : Cela commence en Mai !

Alpha, c'est une occasion unique de découvrir ou redécouvrir la foi chrétienne dans une ambiance conviviale et détendue : dîner préparé pour vous, puis courte vidéo, puis échanges libres dans la confiance.

Alpha ce sont aussi des liens d'amitié qui se tissent et une belle opportunité de se questionner sur le sens de la vie ...

La première soirée aura lieu le jeudi 4 mai à la salle paroissiale de Riec de 19h à 22h

Des cartes d'invitation sont à votre disposition auprès des organisateurs pour vous mêmes ou pour inviter autour de vous.

Contact mail : isabelle.mazas@gmail.com / contact téléphonique : Isabelle Biseau au 0662621190



Comment se déroule le sacrement de réconciliation ?

Il s'agit d'abord de se mettre en vérité face à Dieu et de lui demander de nous montrer ce qui fait obstacle à l'amour en nous puis de rencontrer un prêtre.

Le schéma « pratique » de confession est le suivant :

- Le pénitent dit : « *Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché* ». Le prêtre béni alors le fidèle et l'invite à entrer dans la confiance pour cette confession.
- Le pénitent peut dire depuis combien de temps il ne s'est pas confessé et présenter brièvement son état de vie.
- Puis vient le temps de l'aveu des péchés reconnu à la lumière de l'amour infini de Dieu. Je reconnais avec simplicité mon péché, sans me justifier. On peut examiner les manquements...
 - envers Dieu
 - envers mon prochain
 - envers moi-même
- « *De tous ces péchés, j'en demande pardon à Dieu, et à vous mon père pénitence et absolution* ».
- Ensuite le prêtre, témoin de la miséricorde, relève, encourage, fortifie dans la foi celui qui reconnaît ses fautes avec contrition.
 - Il peut éventuellement essayer d'aider le pénitent par telle ou telle parole de conseil et de consolation,
 - Il peut proposer une pénitence, qui sera le plus souvent une prière ou une méditation d'un passage de l'Évangile ou un signe concret de conversion.La pénitence est une manière de vérifier notre désir de vie nouvelle et de rendre grâce à Dieu en toute chose.
 - Il invite à formuler un acte de contrition,
 - Il prononce la formule d'absolution,
 - Il invite à repartir dans la paix.



Les horaires et lieux des permanences de confessions sont à retrouver au recto de ce bulletin paroissial.